

Charte sur la sécurité des informations et la protection des données

La livraison du produit, la prestation de service et la satisfaction de la clientèle sont l'objectif premier de Principle ; pour remplir cet objectif de manière sûre et sécurisée, nous appliquons les principes suivants en matière de sécurité des informations et de protection des données.

La politique de Principle est la suivante :

- Toutes les informations sont échangées de manière sécurisée et sont traitées de façon responsable.
- Les bonnes pratiques de l'industrie sont appliquées à la gestion de la sécurité des informations et au stockage desdites informations.
- Des politiques et procédures contrôlables sont en place pour vérifier la gestion et le stockage.
- Au minimum, toutes les exigences législatives concernant le traitement des données sont respectées.

La présente Charte a pour but d'exposer notre engagement à gérer correctement les informations et à les traiter de manière responsable et sécurisée.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

Nous comprenons nos risques	Nous comprenons les risques en matière de sécurité des informations et de protection des données qui sont associés à notre offre, et nous avons mis en œuvre des mécanismes appropriés pour garantir à Principle un service de premier ordre.
Engagement général	Nous nous engageons à veiller à ce que les informations traitées et échangées entre nous le soient de manière sécurisée, responsable et conformément à la législation en vigueur. Nos Cadres supérieurs porteront notre approche en s'assurant que nous avons en place les dispositifs nécessaires pour remplir nos objectifs.
Systèmes	Nous avons des dispositifs en place pour comprendre les exigences, nous avons des moyens de contrôle en place qui peuvent être audités et nous respectons toutes les exigences légales concernant le stockage, le traitement et l'échange d'informations, surtout en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel.
Nous sommes formés et compétents	Nos employés sont correctement formés et compétents et ont le savoir-faire industriel nécessaire pour remplir leur rôle et comprendre les exigences de bonne gestion des données.
Sous-traitance	Nous ne sous-traiterons aucun service dans la chaîne logistique sans l'autorisation écrite de Principle, car nous sommes conscients que cette démarche introduit d'autres risques. Si nécessaire, nous veillerons à ce que les contrats juridiques et commerciaux appropriés soient en place pour imposer et garantir la compréhension des risques dans le contexte de la sécurité des informations et de la protection des données. Nous évaluerons nos fournisseurs avant toute passation de commande pour nous assurer qu'ils sont en mesure de respecter nos spécifications et de soutenir notre engagement à traiter, gérer et contrôler correctement les données.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

Gestion des sous-traitants	Lorsque le recours à des sous-traitants est autorisé, nous sommes parfaitement conscients des contrôles supplémentaires qui doivent être mis en œuvre. Nous travaillerons régulièrement en liaison avec Principle pour lui apporter l'assurance que les données sont traitées, stockées et échangées conformément aux attentes.
Stockage	Nous avons en place des conditions de stockage appropriées pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos données et nous comprenons les processus de notification des risques et des violations.
Nous résoudrons les problèmes	Conscients de nos risques et de nos responsabilités, nous avons en place des dispositifs appropriés pour résoudre les problèmes, tels que les violations et altérations de données ou la perte d'informations. En cas de problème : <ul style="list-style-type: none"> • Nous comprenons, dès lors que nous devons résoudre un problème, que nous n'avons pas honoré notre engagement envers vous, et toute rectification, par conséquent, sera faite à nos frais. • Nous prendrons les mesures appropriées pour évaluer l'ampleur du problème et nous rendrons compte immédiatement au Responsable de traitement de Principle. • Si besoin, nous assurerons que la législation en matière de protection des données est respectée en avisant tout organisme compétent dans les délais impartis.
Nous assistons pleinement les audits et les inspections	<ul style="list-style-type: none"> • Nous tiendrons des registres appropriés en interne pour veiller au respect de nos obligations. En cas de procédure judiciaire ou réglementaire en attente ou imminente, nous ne détruirons aucun registre pertinent. • Lorsqu'un organe législatif est contacté, nous veillerons à ce qu'il soit répondu dans les meilleurs délais à toutes demandes de leur part ou de notre part.
Nous assistons pleinement les audits et les inspections	Nous acceptons les audits et inspections périodiques car nous sommes conscients de l'importance de travailler ensemble pour identifier les domaines qui ont besoin d'être améliorés. Nous collaborerons avec Principle pour comprendre la cause profonde de toute non-conformité des processus de stockage ou de traitement des données, de sorte que nous puissions améliorer continuellement notre offre.
Nous soutenons pleinement l'amélioration continue	Ce n'est qu'en évaluant nos performances et en partageant les informations que nous pourrions continuer à améliorer et partager les bonnes pratiques.

Nous acceptons et nous engageons à travailler conformément aux principes de la présente charte et nous la diffuserons auprès de nos employés

Nom	
Signature	
Poste	
Date	